

Le Nouveau CAMPUS

Publication de l'Union Nationale des Étudiants de France



FEVRIER 93 • 4 F
Nouvelle Série - N° 2

Réforme : Lang rend sa copie



**Elections universitaires, pour quoi faire ?
Les aides au logement.
IUT : la casse au programme.
Ça bouge en fac : Amiens, Saint-Etienne, Prépas...**

MONTPELLIER :

L'UGEM-UNEF est fière de vous annoncer la naissance de *FACARNAUM*, bi-mensuel corrosif et ambitieux puisqu'il s'affiche comme "le premier journal syndicaliste qui rachètera Hersant dans 5 ans".

AMIENS :

Saluons la parution du numéro 10 de *ÇA DECAPE*, l'excellent journal de l'UNEF-Amiens, consacré aux élections à l'université de Picardie-Jules-Verne.

LYON :

Créée en 1971, la crèche de Lyon II accueille une trentaine d'enfants d'étudiants et des personnels de la fac, pour... 18 places. Prétextant le manque de locaux de l'université, le président de Lyon II veut fermer la crèche. Devant l'opposition du personnel (qui a recueilli 2 000 signatures de soutien) et des (parents d'usagers, M. Froment a reculé. Mais il a diminué la subvention de 35 000 F.

Pour soutenir l'existence de la crèche, adressez-vous à la CAEL, 18 quai C. Bernard, Lyon 7ème (72.73.07.41).

MONTPELLIER :

La directrice de la cité-U "Boutonnet" a une drôle de manière d'inciter les résidents à fréquenter le resto-U. Pendant que les résidents étaient absents, elle a fait une "rafle" dans toutes les chambres, allant même jusqu'à fouiller dans les placards ! Objectifs : confisquer les plaques chauffantes ! Chaud devant !

E X P O S

PARIS :

Egon Schiele : Cent oeuvres sur papier du 15/12/92 au 27/02/93

Musée Galerie de la Seita

L'Expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914 jusqu'au 14/03 Musée d'Art Contemporain de la Ville de Paris

LYON :

"Lumière, le Cinéma" : les origines de l'image-mouvement, le travail des frères Lumière et de leurs précurseurs.

La ville lumière c'est peut-être Paris, mais la ville des Lumières (Auguste et Louis), c'est Lyon. Deux ans avant le centenaire du 7ème Art, la ville qui l'a vu naître lui consacre une passionnante exposition. A ne pas manquer.

Jusqu'en mai 93 - Institut Lumière, 25 rue du premier-film, Lyon 8ème.

POITIERS :

Joël Ducorray
"Appartement témoin"
24 avenue Hoche, Apt 227
jusqu'au 31/01/93

PARTIE DE BRAS DE FER
A SAINT-ETIENNE

Bonjour, vous êtes bien au bureau du président Etlicher, mais pour l'instant il est occupé... par ses étudiants !

Secrétaire distraite ? Gag téléphonique ? Si vous avez essayé de joindre le président de l'université de Saint-Etienne entre le 13 et le 16 novembre dernier, vous l'aurez peut-être cru. En fait, le standardiste faisait partie de la soixantaine d'étudiants stéphanois qui étaient restés (du vendredi au lundi midi) dans les locaux de la présidence ! Drôle de façon d'occuper ses temps libres, direz-vous... C'est qu'ils n'étaient pas là pour le plaisir, mais pour gagner l'inscription des derniers "sans fac" de Saint-Etienne. Devant la fin de non-recevoir des responsables administratifs, ils ont tout simplement décidé de rester sur place. Jusqu'à avoir gain de cause !

Durant ce long week-end dans la "Maison de l'Université", beaucoup de bonne humeur, mais aussi de sérieux. Au cœur de nombreuses discussions, le besoin de comprendre ces refus d'inscription.

D'autant que les raisons invoquées par l'administration ne tenaient pas : les 25 étudiants jugés "hors délais", s'avèrent en fait... dans les délais. Un étudiant algérien se voyait refuser l'accès à la fac parce qu'il n'était pas resté à un examen qu'il n'avait, légalement, pas à passer !

Logique de sélection

Pourquoi l'université de Saint-Etienne, accueillante par tradition ("Jean-Monnet" est la seule université de la région Rhône-Alpes à ne pas pratiquer de "numerus clausus" ou de capacités d'accueil arbitraires), cherchait-elle cette année à limiter son accès aux bacheliers ? L'exception stéphanoise généra-t-elle ? Le slogan "mieux gérer les flux des inscriptions en première année" (dixit l'administration) s'est traduit par plus d'une trentaine d'étudiants sur le carreau. Et encore s'agit-il de ceux qui s'étaient signalés lors du "SOS-Inscription" lancé par l'UGEM-UNEF.

"Une place en fac, c'est un droit" rappelle le badge que porte Nathalie. Elle s'insurge : "le secrétaire général adjoint nous a déclaré que 90 % de ces nouveaux étudiants ne



passeraient pas le cap de la première année. Il cherche à faire admettre que pour avoir moins d'échecs il faudrait moins d'étudiants ! C'est absurde et injuste." Derrière le désarroi et la détermination des bacheliers refusés sans motif valable, derrière les discours de certains "petits chefs" de l'administration se cache une réalité incontournable : celle des moyens financiers et humains qui n'avancent pas au rythme de l'augmentation des effectifs étudiants. Pour autant, les étudiants ont su faire plier cette logique sous leur volonté d'étudier : le lundi à midi, après de multiples tentatives de "compromis", l'uni-

versité acceptait d'inscrire les "sans-fac". Vincent Bony, responsable de l'UGEM-UNEF, vice-président étudiant de l'université, a les traits tirés par ce week-end peu reposant. "L'occupation de la présidence, souligne-t-il, n'est que l'expression la plus spectaculaire de refus de la sélection qui domine chez les étudiants stéphanois. La preuve les 2 500 signatures recueillies en moins d'une semaine pour protester contre l'instauration de cette sélection !". Lundi après-midi le téléphone du président cessait enfin de sonner "occupé".

Max Morlaix
François Toulat.

CITES-U :
"U" COMME
"URGENCE" !

Le PSE ("Plan Social Etudiant", signé par Jospin en avril 91) prévoyait la construction de 6 000 "logements étudiants" par an, sur cinq ans, alors que le nombre d'étudiants augmente de 55 000 chaque année. Seulement, le type de logement n'était précisé. Aux logements spécifiquement étudiants, telles que des chambres en cités universitaires comme nous le désirons, c'est à dire spacieuses, agréables, modernes et aux loyers modérés, les fouguesux Lionel et Jack ont préféré des studios APL avec un loyer supérieur à 1 000 F. Or, il faut savoir que l'APL, qui peut être au

demeurant fort utile, est revue chaque année, donc constamment sous la menace de restrictions budgétaires. De plus, les moins de 20 ans dont les parents bénéficient des allocations familiales ne peuvent y prétendre et il faut pouvoir payer les premiers loyers complets. Pour finir, on peut s'interroger sur le caractère social d'une aide qui ne prend pas en compte les revenus réels de l'étudiant. A noter aussi la construction de logements de standing (Eurostudios...) à 2 000 F et plus, sous le label : "logement social étudiant" !

LE PSE OU LE "PLEIN SOUCI ETUDIANT"

Dans le dernier numéro du Nouveau Campus, Anne de Bordeaux soulignait que : "les effectifs du personnel de service ont besoin d'être renforcés en cité". Or, le PSE prévoyait un renforcement du personnel et la rénovation des

cités les plus vétustes. Malheureusement on ne semble pas s'être engagé sur cette voie, ce qui favorise des conditions de vie encore plus difficiles à cause du délabrement grandissant de beaucoup de cités.

Comme on peut le constater, les étudiants en cité ont encore plus de difficultés pour leurs études, en raison de conditions de vie souvent pénibles. Mais leur volonté de ne pas se laisser faire est encore plus grande. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les taux élevés de participation aux élections en Conseils de Résidences, et les scores importants enregistrés par les listes FRUF* et UNEF-"Tous unis pour nous défendre". Il ne faut donc pas s'étonner que le gouvernement ait refusé d'entendre la voix de ces milliers d'étudiants déterminés en refusant de convoier l'UNEF à la "table ronde" consacrée au bilan du

"PSE".

Il est en effet clair qu'en matière de logement, le PSE, loin d'améliorer les choses, vise au contraire à casser le caractère social des logements étudiants pour favoriser l'émergence d'une clientèle pour les CROUS, donc des prestations pour ceux qui pourront les payer. Sera-t-il nécessaire que les étudiants admis ou refusés en cité descendent dans la rue pour que le gouvernement révise ses choix et débloque les 10 milliards nécessaires pour régler le problème du logement universitaire en France ? Quoi qu'il en soit, l'urgence de s'organiser en renforçant l'UNEF pour faire entendre nos revendications est plus que jamais d'actualité dans toutes les cités.

Jean-Marie Barbazanges.
*Fédération des Résidents
Universitaires de France
52 rue Pailleron - 75019 Paris

IUT EN DANGER

Les formations universitaires classiques ne sont pas les seules à être l'objet d'attaques de la part du ministère. Les IUT aussi.

La création de 50 000 places supplémentaires d'ici à 1995, et l'objectif d'atteindre 150 000 places vers l'an 2000, sont une bonne chose. Cela répond aux souhaits exprimés par les bacheliers qui, chaque année, sont plus de 300 000 à faire une demande d'inscription en IUT pour 35 000 places disponibles.

Pour autant, de graves menaces pèsent sur les IUT. Ainsi, en faisant suite au rapport Forestier ("Les IUT 25 ans après" - 1990), toute une série de mesures et de projets remet très sérieusement en cause la qualité de ces formations.

* Réduction du nombre d'heures (de 200 à 300 heures de cours)

selon les filières.

Les enseignements généraux sont particulièrement visés.

* Réduction du nombre de filières de 23 à 10. Sous des prétextes de rentabilité, le ministère veut supprimer toutes les filières qui ne délivrent pas un minimum de 1000 diplômes par an.

* Réduction du nombre de départements (80 départements sur 373).

Là aussi, on veut faire des économies en terme de personnel enseignant et non-enseignant en supprimant les départements qui n'auraient pas 4 à 6 groupes de 25 élèves.

* Limitation à 15 % du nombre de titulaires des DUT qui pourraient poursuivre des études. Alors qu'aujourd'hui 40 % d'entre eux désirent poursuivre des études supérieures.

Toutes ces propositions et mesures négatives sont le reflet d'un choix. Celui d'accueillir plus



d'étudiants certes, mais sans débloquer les moyens en conséquence.

C'est ainsi que 30 IUT sur 72 ont eu une dotation budgétaire en 92 strictement égale à celle de 91. Dans le même temps alors qu'il faut travailler pour développer les IUT et mieux les insérer dans le tissu universitaire (passerelle avec les 2ème cycles, mais aussi infrastructures telles que biblio-U, resto-U, cité-U) les pouvoirs publics mènent une politique de créations d'IUT qui n'a pas grand

chose à voir avec des considérations universitaires.

C'est pourtant une exigence qui répond à une aspiration légitime d'avoir une formation de qualité et des diplômes reconnus. Répondre à cette aspiration légitime nécessite le réinvestissement de l'Etat dans ces formations, le développement du niveau de formation et des passerelles avec les universités.

Benjamin Richard

PREPA, UN MONDE A PART ?

Pour tous ceux qui ont eu la "chance" de connaître les amphis surchargés de Deugs et qui rêvent d'un hypothétique "ailleurs" où il ferait bon vivre, il était temps que le Nouveau Campus lève le voile du sérail mystérieux des prépas...

Dans ces bonbonnières en marge de l'université, on semble mener une vie paisible, faite d'études et de méditation (pour un peu on se croirait dans une lamasserie tibétaine...). Là, en effet, à 35 par classe en moyenne, le moindre petit problème sera exposé à une oreille d'autant plus attentive qu'avec vos petits camarades vous faites la fierté de l'Etablissement (le lycée). Ne vous réjouissez pas trop vite, cette haute estime dans laquelle on vous tient se monnaiera le jour où vous recevrez votre note de cantine, horriblement plus élevée que celle de vos "convives" du secondaire. Mais vous n'en ferez pas tout un plat, car cette note arrivant à la fin du 1er trimestre, elle passera comme inaperçue au milieu de toutes celles qui l'auront précédée.

Il aura d'abord fallu se trouver un lieu d'habitation approprié. Ce qui exclu presque d'emblée nos chères cités-U, l'insonorisation des chambres permettant d'avoir un aperçu assez précis des activités du voisinage ! C'est sans doute un excellent moyen de connaître son prochain, mais

cela fait d'une résidence universitaire un lieu aussi propice au travail d'un "prépa" qu'une soirée de réveillon.

Evidemment, une telle exigence de luxe, ça se paie ; et cela d'autant plus difficilement pour la famille de l'étudiant qu'il sera quasi impossible pour ce dernier d'allier études et petit boulot. La formule est bien connue : "la disponibilité au travail est bien trop précieuse pour perdre son temps à gagner de l'argent !". Ceux qui ne peuvent pas faire autrement apprécieront.

Elève en Khâgne : un luxe ?

En septembre viennent d'autres réjouissances : l'inscription à la fac, obligatoire pour bénéficier d'une équivalence de diplômes (au moins pour les prépas littéraires). Une inscription au montant intégralement dû, jusqu'à la contribution pour les photocopies ; lesquelles seront distribuées dans des cours où de toute façon on ne mettra jamais les pieds. Mais ce n'est rien à côté des dépenses quotidiennes : l'élève boursier en Khâgne voit une aide de 500 F par mois fondre dans les seuls achats de livres (et ce malgré un usage intensif des bibliothèques). Et la plupart du temps il faut en rajouter.

En fin de parcours c'est l'apothéose. Il y a 2 ans encore, considérant que les "Khâgneux" avaient suffisamment usé leurs petits

yeux pour un unique but (l'ENS*), le ministère gratifiait les trop rares élèves admis à l'oral d'une "bourse de licence" ; celle-ci a été supprimée sans compensation (et même, sans avertissement !). Dans les autres prépas, (maths sup, HEC) l'étudiant prépare plusieurs concours... Mais à quel prix ! Que personne n'essaie de faire croire qu'une famille modeste peut envoyer son rejeton présenter une école de commerce par le biais d'une prépa HEC : il lui en coûtera entre 5 et 10 000 F rien que pour s'inscrire aux différents concours, et se déplacer aux quatre coins de France le jour des épreuves. Mais ce sont justement de ces écoles que sortent les gros salaires de demain : alors, l'école, plus que jamais un facteur de conservatisme social ?

Ici, comme ailleurs, la solution passe non seulement par la gratuité des études mais aussi par une revalorisation des bourses. Jusque dans les derniers bastions de la sélection, il faut que tout le monde ait enfin sa chance.

Samuel ODIER,

*-Ecole Nationale Supérieure théoriquement conçue pour former des profs mais si difficile d'accès que les rares "intégrés" enchaînent généralement sur une préparation à l'ENA tant ils comprennent qu'ils émergent du lot !

E D I T O

A nous de jouer.

Vingt mois après son arrivée à l'Education Nationale, c'est au tour de Jack Lang de proposer une réforme des premiers et seconds cycles universitaires. Petites touches par petites touches, de projets en arrêtés, de réformes en décrets, cette politique de "rénovation" concerne tout le système éducatif français, de la maternelle à l'université, en passant par les collèges et les lycées, les IUT comme les Grandes Ecoles, et touche bien sûr la formation des enseignants, en IUFM notamment.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'une grande cohérence guide les différents ministres qui se succèdent rue de Grenelle.

Avec toutefois des différences notables. Ainsi, le projet de réforme Lang n'est pas un "projet Jospin bis", comme on aurait pu le craindre (Cf le Nouveau Campus de novembre 92). Une logique demeure, certes. Mais des avancées y figurent, fruits de nos luttes et du mouvement contre la réforme Jospin, dans lequel l'UNEF a tenu toute sa place.

Saisissons-nous de ces acquis pour pousser notre avantage beaucoup plus loin. Pour gagner la réforme qui réponde réellement à nos besoins et les moyens pour sa mise en oeuvre.

Aujourd'hui, la balle est dans notre camp. Tant pour gagner l'application concrète des mesures positives (l'apprentissage d'une langue étrangère et de l'outil informatique en Deug par exemple) que pour rejeter les aspects négatifs qui demeurent. Ce qui va compter c'est le poids que les étudiants vont mettre dans la balance. C'est la vigilance et l'intervention de chacun d'entre-nous, dans chaque filière. Ce qui comptera c'est notre détermination à ne pas laisser passer les mauvais coups.

Malgré les déclarations de Jack Lang, la "concertation" annoncée s'est faite en catimini et précipitamment. Alors, dans les semaines et les mois à venir "prenons la parole" : du TD au ministère, c'est nous qui sommes concernés, c'est nous que l'on doit entendre, c'est à nous d'agir.

Pour se faire, l'UNEF, dans ta fac et ton UFR, est disponible. C'est ton syndicat, saisis-en toi.

Bob Injey,
Président de l'UNEF.

AMIENS : RAS LE BOL DES BUS BONDES

En juin 92, alors que les étudiants partaient en vacances, la mairie d'Amiens et sa société de bus, la SEMTA, décidait de "réaménager le circuit des bus en ville". L'objectif, "limiter les dépenses" frappait de plein fouet les étudiants lors de la rentrée universitaire 92/93. Alors que déjà l'année précédente les lignes desservant l'université étaient saturées (ce qui avait d'ailleurs motivé l'intervention des élus UNEF au CA de l'université et du CROUS), la mairie décida de supprimer de nouveau des bus sur ces lignes.

Pas question de laisser faire ! Il fallait déjà laisser passer 2 à 3 bus déjà complets pour pouvoir avoir enfin une place bien comprimée, au bout d'une heure d'attente !

DES BUS POUR LE CAMPUS

Dès la rentrée, les élus UNEF réinterviennent dans les conseils et auprès de la mairie. A l'initiative des asso-

ciations UNEF, une grande pétition est lancée pour exiger l'augmentation du nombre de bus sur les 2 lignes desservant le campus et le retour de la ligne 3/7 qui desservait le campus l'année précédente.

Dès le lancement de la pétition, de nombreux étudiants s'emparent de cette bataille, les adhérents de l'UNEF multipliant les interventions dans leurs cours et leurs amphis.

En 3 semaines, les pétitions recueillent plus de 4 500 signatures, sur près de 6 000 étudiants présents sur le campus. Devant la détermination de tous à obtenir gain de cause, une manifestation devant les locaux de la SEMTA est décidée pour le 5 novembre 92. Les murs du campus, les panneaux publicitaires, les salles de cours et les portes se couvrent d'affiches : "des bus pour le campus" ; "on n'est pas du bétail" etc... le tout relayé par la presse et la télévision



La mairie veut faire marcher les étudiants d'Amiens.

locale.

Le jeudi soir, sous la pression de la "manif" qui débordait même dans les locaux de la SEMTA, la mairie cède. Une nouvelle ligne directe spéciale campus est instaurée.

UNE DETERMINATION QUI PAYE

Mais ces avancées, si elles sont positives, sont insuffisantes. Le campus n'est toujours pas assez desservi. Réunie à l'appel de l'UNEF, une Assemblée Générale tenue sur le campus décide d'une nouvelle manifestation devant la mairie, pour le 18

novembre. Elle se tiendra même dans la mairie (la pluie poussant les manifestants à se mettre au sec) ! Là encore, le maire doit céder et renforce la ligne 6 en la dotant de bus supplémentaires. En bilan, les deux manifs auront rassemblés plusieurs centaines d'étudiants, dans une ambiance "bon-enfant" avec chansons, sirènes et slogans... quelque peu insolents ! Mais surtout, cette mobilisation, pétitions et rassemblements, aura permis d'obtenir 12 bus supplémentaires par jour pour desservir le campus, ce qui est, devant

l'intransigeance initiale de la mairie, une vraie victoire. Pour autant, les revendications des étudiants étaient plus exigeantes et l'UNEF d'Amiens a pris la décision, dans le cadre de la consultation nationale lancée par l'UNEF, de demander leur avis aux étudiants sur les suites à donner à ces initiatives. D'autant plus que déjà s'avance l'idée d'une réduction de 50 % du prix des transports. Une affaire à suivre.

Loïc Pen.

CONSTATS

Le ministère parle sans cesse de la situation qui s'améliore à l'université, des efforts sans précédent qu'il fait, etc. La réalité vécue chaque jour dans nos campus nous pousse à être plus que sceptiques. Et nous ne sommes pas les seuls, les organismes officiels font un tout autre constat que celui de Mr Jack Lang.

Extraits :

"L'augmentation continue des effectifs étudiants prévue pour les 10 prochaines années laisse planer quelques doutes sur l'amélioration substantielle de leurs conditions de vie et d'étude".
Comité National d'Evaluation des Etablissements Publics (juin 92)

"Il apparaît plus que probable que nous assistons à un double mouvement de diffusion des droits fondamentaux et de renforcement des inégalités réelles [...] à l'université".

"Observatoire de la Vie Etudiante" (juin 92)

"Les ressources des étudiants proviennent de plus en plus de leurs parents et donc parallèlement de moins en moins d'une éventuelle activité rémunérée ou de l'aide publique (les bourses...)".

Rapport du CREDOC (Centre de Recherche, de Documentation et d'Observation des Conditions de vie) (Octobre 92)

BRUITS DE FACS

PARIS V : remise en cause de la possibilité de soutenir en septembre pour les étudiants en DEA de linguistique.

DENTAIRE : faute de moyens, les universités font supporter aux étudiants en dentaire le coût du matériel pédagogique : soit de 10 000 à 35 000 F selon les universités.

MANIF : "pour imposer la prise en compte des propositions des personnels et usagers, pour modifier les réformes en cours ainsi que l'exigence de moyens complémentaires, en particulier pour la prochaine rentrée", le SNES, le SNU IPP, le SNEP et le SNESup organisent une manifestation nationale le 7 février. L'UNEF appelle les étudiants à s'y joindre.

ANGLAIS : les étudiants en 1ère année d'Eco de Paris 1 exigent la pratique d'une langue.

ETUDIANTS ÉTRANGERS : le collectif national de l'UNEF du 16 janvier a réaffirmé son soutien aux étudiants étrangers pour la défense de leurs droits et pour l'abrogation de la loi Joxe-Pasqua et de la circulaire Marchand.

MANIF : à l'appel de 100 organisations, dont l'UNEF, une manifestation nationale contre le racisme et toutes les exclusions à lieu à Paris le 6 février.

REFORME LANG : LA BALLE EST DANS

Précipitée dans son élaboration, floue dans sa rédaction, la réforme Lang, marquée par les luttes de l'an dernier, contient encore des mesures inacceptables. C'est dans les UFR que nous obtiendrons l'application des points positifs et que nous serons le plus efficaces pour créer le rapport de force susceptible de faire fléchir le ministère sur des points négatifs.

Devant le mécontentement étudiant, Jack Lang, il y a dix mois, retirait le projet Jospin. En décembre il décidait d'apporter sa touche personnelle à l'Enseignement Supérieur. A partir des éléments disponibles à ce jour, le Nouveau Campus dresse un premier bilan de cette réforme. Si elle ne constitue pas "la" réforme dont on aurait besoin, elle est cependant le reflet du rapport de force qu'ont su créer les étudiants. Jack Lang recule sur un grand nombre de points, pour autant des mesures inacceptables demeurent, et aujourd'hui la balle est dans le camp des étudiants pour gagner encore plus.

Les acquis de nos luttes.

Le premier constat qui s'impose c'est le recul du ministère sur toutes les mesures négatives du projet Jospin sur lesquelles les étudiants se sont fortement mobilisés :

- c'est l'abandon de toute réduction horaire,
- c'est l'abandon du diplôme bidon de première année, le fameux C.E.U (Certificat d'Etudes Universitaires),
- c'est le maintien des filières que Jospin voulait supprimer

tout en partie (AES, Culture et Communication, LEA, Philo...), - c'est l'abandon de la limitation de redoublement en 2nd cycle.

De même des mesures positives sont annoncées prenant en compte les aspirations des étudiants et leurs actions. C'est l'introduction de l'apprentissage d'une langue étrangère, de l'outil informatique en 1er cycle. C'est aussi des garanties nouvelles pour certaines filières en terme d'heures de TD et TP. Ainsi, en Sciences, Arts et Techno 55 % de l'enseignement total devrait être conservé aux TD et TP, 33 % en Lettres et Sciences Humaines.

- C'est l'augmentation du volume horaire pour différentes filières. Augmentation du plancher horaire en Arts 1er cycle (+ 100 heures), en Sciences 2nd cycle (+ 50 heures), doublement du volume horaire en maîtrise pour certaines filières : Sciences Humaines et Sociales, Lettres, AES 1er cycle (+ 100 heures).

Ces acquis ne sont pas le fruit d'une soudaine générosité du ministère, mais bien le reflet de nos luttes. Pour preuve, alors qu'en mars il voulait supprimer la filière Culture et Communication, aujourd'hui il la maintient craignant une

riposte de ces étudiants...

Des mesures inacceptables demeurent.

Ni générosité soudaine, ni abandon de sa logique. Le gouvernement veut accueillir plus d'étudiants certes, mais sans s'en donner les moyens. Si il est obligé de céder ici, il tente de se rattraper là. Ainsi,



deux mesures sont totalement inacceptables.

La diminution de la réglementation nationale.

Toutes les filières sont concernées. La part de la réglementation nationale diminue, passant en moyenne de 60 à 50 % en Sciences et Arts, voire 40 % en Sciences Humaines et Sociales. Cette réforme conduit pour certaines filières à la suppression du caractère national du diplôme et instaure des quasi diplômes locaux : c'est le cas des maîtrises des filières artistiques.

La suppression de diplômes

de second cycles.

Les licences et maîtrises de cinéma et théâtre sont regroupées dans un deuxième cycle Arts du Spectacle. Les licences et maîtrises de physique et applications, de biologie des organismes, de sciences naturelles... sont supprimées, au total 21 diplômes nationaux en 2ème cycle de sciences disparaissent. De nombreuses formations spécifiques telle la biologie animale, végétale et cellulaire risquent de ne plus exister, regroupées dans des diplômes "fourre-tout".

Dans cette réforme, un absent de taille : les moyens financiers.

De nombreuses mesures positives ont été arrachées à la suite du mouvement contre le projet Jospin. Mais comment parvenir aux 50 % de TD et TP, à l'apprentissage en masse d'une langue vivante étrangère et de l'informatique, sans débiter des moyens ? Pour l'instant rien n'est prévu dans le budget 1993.

Du fric pour nos études.

Et pourtant l'argent existe :

- le 1 % patronal pour la formation continue : chaque année c'est près de 200 milliards de francs qui doivent être affectés à la formation et qui servent à des stages bidons,
- alors que les USA et la Russie ont conclu un nouvel accord de désarmement (START 2) et réduisent leurs

Lionel Jospin renvoyé à ses chères études : bientôt un an.

L'UNEF SANCTIONNÉE PAR LE MINISTÈRE

Et pourtant, le ministère aura tout mis en oeuvre pour s'assurer le soutien des différents partenaires de l'Université. L'UNEF est restée insensible aux appels du pied et aux promesses préélectorales pour ne prendre en compte qu'un seul aspect : l'intérêt des étudiants !

Déjà sanctionnée pour son rôle lors du mouvement étudiant (subvention nationale amputée de 30 %), l'UNEF risque fort de l'être à nouveau pour refuser de cautionner aveuglement la réforme Lang.

Ainsi, pour conserver son indépendance, l'UNEF a lancé une souscription nationale pour se donner les moyens de riposter. Elle s'est fixée l'objectif de collecter 150 000 francs en quelques mois.

Nos seules ressources ce sont les cotisations de nos adhérents et les collectes dans les TD et les amphithéâtres.

Pour permettre à l'UNEF de ne pas être asphyxiée financièrement par la décision du ministère, nous te proposons d'y participer en donnant 10, 20, 50 ou 100 francs afin que l'UNEF dispose des moyens pour t'être encore plus utile et plus efficace.

Je participe à la souscription nationale lancée par l'UNEF, je verse _____ francs.

A adresser à UNEF - 52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris.

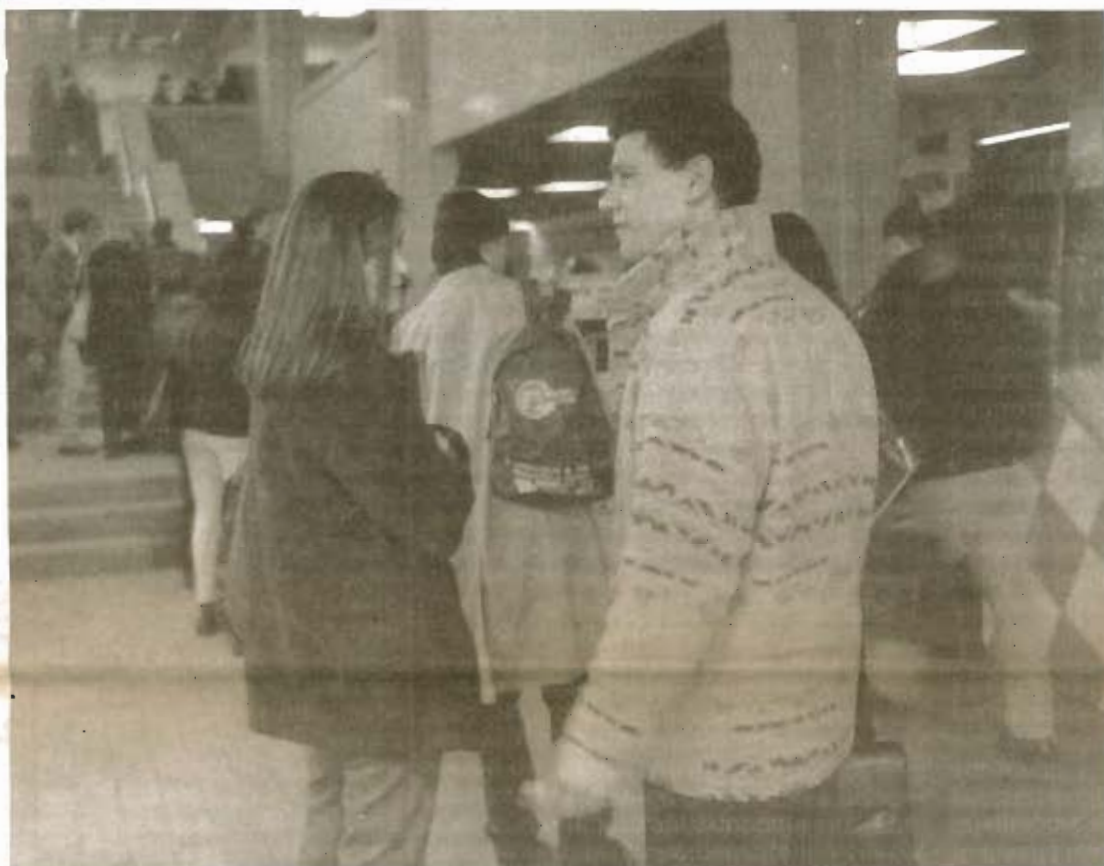


NOTRE CAMP !

dépenses militaires, la France continue d'augmenter son budget militaire : d'ici 1997, 622 milliards sont prévus pour la construction d'armement ! **C'est dans les UFR que la réforme se met en place.** Ayant peur de se retrouver face à un mouvement de masse au niveau national, le

gouvernement met en oeuvre les objectifs de sa politique universitaire, université par université, UFR par UFR. Soyons donc très vigilants dans chaque UFR afin d'empêcher toute suppression de la session de septembre, de filière, d'U.V. et de gagner que les mesures positives de

la réforme voient le jour. Ce qui va être déterminant dans les jours et les semaines à venir c'est le nombre d'endroits où les étudiants vont agir pour gagner l'application de ces mesures, et où l'on repoussera toutes celles qui visent à casser nos formations et dévaloriser nos diplômes. ■



Ecouter les étudiants pour réformer l'université.

Quelle a été la position de l'UNEF ?

Jack Lang a annoncé qu'il lançait une "large concertation" avec tout le milieu universitaire pour élaborer son projet de rénovation pédagogique. Une fois de plus, ce ne fut qu'une simple déclaration d'intention. L'UNEF s'est battue pour qu'une large concertation s'engage avec les premiers intéressés, à savoir les étudiants et les enseignants. Mais le ministère et les organisations représentées au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) ont refusé. Des élus fidèles au mouvement étudiant. Or, comment voter des textes comprenant chacun des dizaines de pages et engageant l'avenir de centaines de milliers d'étudiants quand ces derniers n'ont pas le droit de donner leur avis et que le temps imparti (quelques jours pour étudier en profondeur les textes proposés), est si court ? L'UNEF a refusé par conséquent de participer au vote en condamnant cette concertation menée à la hussarde et en catimini, d'autant plus qu'aucun moyen budgétaire n'a été débloqué.

Réforme - brèves

Paris V :

certaines UFR n'attendent pas pour mettre en place les mauvais coups. A Paris V en linguistique, les étudiants de DEA ne peuvent plus soutenir en septembre.

Horaires :

"Vous avez gagné sur la question des horaires mais vous le regretterez". Ainsi s'exprimait Mme Demichel (responsable des enseignements supérieurs) en recevant l'UNEF... Alors mauvaise perdante ?

CNESER* :

Lors de la réunion du 18 janvier dernier, les élus de l'Unef-ID ont proposé la suppression de la filière "Culture et Communication" ! "Culture et Communication" est l'une des filières que le projet Jospin voulait faire disparaître et dont le mouvement de 1992 avait imposé le maintien. Au moment du vote ils ont été rejoints par les élus de l'UNI. L'intervention des élus de l'UNEF notamment a permis que cette proposition soit rejetée. Il y en a qui ont la rancune tenace.

* Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

3^{ème} CYCLE

Nous savions déjà la recherche asphyxiée (voir Nouveau Campus précédent, subvention amputée de 2 % par rapport à l'inflation) ; dans la série, le gouvernement persiste et signe dans ce choix, l'addition est salée. Un décret de mars 92 ramène le temps de la thèse à trois ans, ce qui s'avère assassin pour les étudiants salariés, car est-il besoin de le préciser, le chiffre des allocations, lui, n'est pas à la hausse : 6 en maths à Jussieu (plus de 100 étudiants), 2 en Lettres à Nanterre...

Les mesures sélectives à l'entrée de thèse se multiplient aussi, ainsi, l'obligation de soutenir son DEA en juin se généralise à Paris V, Paris VI, Paris VII...

L'UNEF engage la bataille en 3^{ème} cycle. Des propositions ?

- l'annulation du décret de mars 92,
 - le maintien de la session de septembre en 3^{ème} cycle,
 - allocation de recherche pour les étudiants en DEA, en DESS et en Thèse.
- La recherche est essentielle, donnons-lui les moyens de vivre, et aux étudiants chercheurs les moyens de réussir.



"PRENONS LA PAROLE" : PREMIERES SYNTHESSES.

En novembre dernier, l'UNEF lançait une grande campagne intitulée "Prenons la parole". Jack Lang venait d'annoncer qu'il souhaitait la tenue d'une "large concertation entre le ministère et les acteurs de la vie universitaire".

Pour prouver que "large concertation" ne veut pas dire "discussion avec des invités choisis", l'UNEF propose à tous les étudiants de mettre noir sur blanc leurs propositions. Ces "feuillets de revendications" pouvant alors servir de plate-forme revendicative, de base pour une pétition, par exemple.

Dans son précédent numéro, le Nouveau Campus se proposait de publier quelques unes de ces synthèses. Au moment où ces lignes sont écrites, le Nouveau Campus a reçu 27 synthèses de revendications, venant de 19 établissements d'enseignement

supérieur différents (universités, IUT, BTS, IUFM).

Ces synthèses sont le fruit de la mise en commun de plusieurs centaines de feuillets de revendications. La campagne "prenons la parole" continue. N'hésitez pas à faire parvenir vos synthèses.

Que vous soyez dans une classe de BTS ou d'IUT, une promo de Grande Ecole, un amphi ou une filière entière, n'hésitez pas, faites parvenir au Nouveau Campus vos revendications, "rousépétances" et propositions !

Vous pouvez le faire par l'entremise de l'UNEF de votre ville universitaire ou directement au Nouveau Campus - 52 rue Pailleron - 75019 Paris - Tél. : (16 - 1) 42.45.84.84.

Exemples ce mois-ci, la synthèse établie par les étudiants en BTS Bureautique et Secrétariat du Lycée Recamier de Lyon et celle des étudiants en DEUG de Sociologie de Paris V-Clichy.

Synthèse des réclamations du BTS Bureautique et Secrétariat de Lyon

Ce qui ne va pas :

- l'impossibilité de redoubler en BTS lorsque l'on échoue à l'examen,
- l'impossibilité de connaître un second tour de rattrapage ou au moins, d'avoir une double notation, les notes pouvant varier de 6 points selon l'appréciation des correcteurs,
- l'utopie qui est de nous faire croire que l'on pourra trouver un employeur pour effectuer un contrat de qualification (alternance travail-cours) pour repasser le BTS. Fait irréalisable pour la grande majorité d'entre nous dans la conjoncture actuelle.

Ce qu'il faut :

- l'instauration d'une double notation des copies comme cela est possible pour d'autres examens,
- la possibilité de redoubler son BTS comme il l'est permis en fac,
- l'instauration d'un second tour de rattrapage dans les jours qui suivent le résultat et non pas l'année suivante en candidat libre lorsque les cours ont cessé depuis un an.

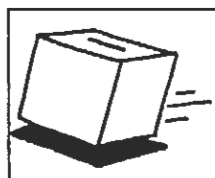
Synthèse des revendications des étudiant(e)s en sociologie de Paris V-Clichy.

Pour réussir nos études dans de bonnes conditions, nous demandons :

- * **Bibliothèque :**
 - ouverture le matin,
 - plus d'ouvrages (notamment ceux conseillés en cours),
 - plus d'exemplaires d'un même ouvrage,
 - aide à la recherche d'un ouvrage, information,
 - possibilité d'emprunter 3 ouvrages pendant 15 jours,
 - une photocopieuse à pièces, d'accès libre.
- * **Secrétariat :**
 - ouverture en dehors des horaires de cours, (matin et après-midi ou entre 12h et 14h),
 - embauche d'une secrétaire supplémentaire.
- * **Cafétéria gérée par le CROUS :**
 - plus de diversité, une salle pour

- manger qui ne soit pas une salle de cours (extension de la "Cafet"),
- * une infirmerie avec pharmacie de base, une infirmière et 2 lits,
- * l'installation d'un second téléphone, à carte celui-là,
- * plus de lumière dans la salle F et réparation des fuites dans l'amphi B,
- * plus d'informations (et plus rapidement) sur les UV, leur validation, les examens,
- * l'extension du contrôle continu à tous les modules,
- * l'anonymat des copies lors des examens partiels et terminaux,
- * plus de TD (pour remédier à la "bourre" de début d'année et à la "sélection par le dégoût", notamment en linguistique, en démocratie et en anglais),
- * des polycopies de tous les cours d'amphi,
- * la réouverture du foyer.

ELECTIONS UNIVERSITAIRES : POUR QUOI FAIRE ?



Dans quelque temps, si ce n'est pas déjà fait, chaque étudiant(e) aura à élire ses représentants étudiants aux différents conseils de l'université.

Dans la fac, les conseils élus ont de réels pouvoirs. Par exemple, le Conseil d'Administration de ton université décide du budget, des modalités d'examen et d'inscription, des relations avec d'autres établissements, etc (voir "sigle en stock").

La participation d'élus étudiants

à ces conseils n'est pas tombée du ciel : il a fallu le mouvement de mai 68 pour que l'on reconnaisse que les étudiants ont des choses à dire ! Et ce droit on n'est pas prêt à se le laisser voler ! D'autant qu'il a, aujourd'hui, une importance capitale !

Le jour du vote est un moment où l'on demande leur avis à tous les étudiants. Par l'intermédiaire du vote, on peut exprimer notre colère, nos exigences, prendre part aux décisions qui nous concernent.

De plus, Lang relançant la réforme pédagogique, des mesures importantes et graves pour nos

études vont être votées dans les conseils alors que de grands flous dans les textes laissent une large place à l'initiative des universités. Des initiatives pas toujours conformes aux intérêts des étudiants, un exemple : l'université Lyon II a supprimé la session de septembre en s'appuyant sur le texte de Lang, suffisamment flou pour être interprété de deux manières opposées : le droit à deux sessions d'examen séparées par un intervalle de deux mois y est rappelé, mais "sous réserve de dispositions pédagogiques particulières". C'est sur ce dernier prétexte que Lyon II a pu

"sucrer" la session de septembre.

De même, il est nécessaire que les élus UNEF soient nombreux dans les conseils, pour faire pencher la balance du côté des intérêts des étudiants.

Le seul moyen que nous ayons d'être au courant et d'être en capacité de réagir c'est par l'intermédiaire de nos élus.

C'est à ça que vont servir les élus étudiants, en tout cas, c'est comme ça que le conçoivent les candidats des listes UNEF- "Tous unis pour nous défendre".

Katel Corduant



Sigle en stock

Les étudiants participent à la gestion de l'université et élisent tous les ans des représentants dans différents conseils :

Conseil d'Administration (C.A.) :

Ses pouvoirs sont très étendus, il vote en dernier ressort sur toutes les questions (budget, enseignement, coopération...) après avis du CEVU et du C.S.

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (C.E.V.U.) :

Il a compétence en matière pédagogique, sur les examens, la vie culturelle, les relations avec le CROUS, il donne son avis au C.A. Il est le garant des libertés politiques et syndicales.

Conseil Scientifique (C.S.) :

Il prépare les dossiers sur la recherche, les formations, la coopération entre les universités. Son avis n'est pas décisionnel.

Conseil d'U.F.R. :

Chaque UFR (Unité de Formation et de Recherche) est gérée par un conseil qui vote le budget, le régime d'examen, et traite des questions pédagogiques.

Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) :

Ce CROUS a pour charge les cités-U, restau-U, F.S.U..., il vote le budget, ses membres sont amenés à siéger dans des commissions importantes pour les étudiants (admission en cité-U, prêts d'honneur...).

Lors des élections universitaires, tu choisis tes représentants. Les élus UNEF sont à la disposition de tous chaque fois qu'il faut se défendre. Emmanuelle, élue à Lyon III s'explique.

LE NOUVEAU CAMPUS : "quel est le rôle d'un élu UNEF ?

Manu : les élus UNEF ne vont pas dans les conseils pour écouter la bonne parole. Et heureusement car bien souvent, ce n'est pas l'avenir des étudiants qui préoccupe l'administration. Un élu étudiant, un élu-UNEF en tout cas, doit être le porte-parole des revendications étudiantes au sein des conseils. Pour ça, il faut être au plus près des problèmes des étudiants en préparant les conseils avec eux, en sollicitant leur avis, puis en leur faisant des compte-rendus afin de réagir de suite avec eux contre telle ou telle mesure néfaste pour nos études ou pour faire avancer telle ou telle revendication.

C'est ce qu'on a fait dernièrement à Lyon III pour un Conseil d'UFR de Lettres et civilisations.

Les étudiants nous ont posé des questions, ils veulent savoir ce qu'on dit, ce qu'on fait dans les conseils. Ils ne nous donnent pas de chèque en blanc, c'est normal !

N.C. : quels pouvoirs ont les élus dans les conseils ?

Manu : à eux seuls, les élus étudiants n'ont pas souvent de poids pour imposer d'autres choix. Nous sommes minoritaires dans les conseils. Les élus étudiants ne peuvent pas remplacer l'action. Ils sont des points d'appui utiles. C'est comme ça qu'à Lyon III, à l'initiative des élus UNEF, des motions contre la réforme Jospin ont été votées. On est plus écouté quand il y a un mouvement ou une pétition par exemple. Ce qui est sûr, c'est qu'on n'est pas élu pour se faire bien voir, pour la "célébrité".

Ce qui compte c'est ce qu'on va faire avec les étudiants pour gagner des choses ou en faire reculer d'autres."

Propos recueillis par
Katel Corduant

TRIBUNE LIBRE

Tous les deux mois, le Nouveau Campus vous ouvre ses colonnes : textes, dessins, BD ou photos, comme il vous plaira !

Seule condition : être "mordant", corrosif ou impertinent. Et si votre production réussit à plaire à notre terrible équipe rédactionnelle... c'est gagné. Alors, à vos crayons, machines et boîtes à images ! Ce mois-ci un texte de Kaplov et un dessin de FA de Chauvigny.

Texte : 1 page maximum, BD : sur 21x29,7, photo : noir et blanc uniquement (les envois sont retournés aux auteurs sur demande).

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT

Le méridien de Greenwich est à vendre. Adopté comme méridien d'origine, il est la mesure de temps légal du temps civil et se situe à 2°2'14" à l'ouest de celui de Paris.

Et un présentateur de journal télévisé annonce froidement que le méridien de Greenwich, propriété du Royal Observatoire de Londres, est à vendre pour une somme que l'on peut considérer comme étant loin d'être modique.

Et là, ça fait tilt, qu'un méridien, ligne imaginaire, juste là pour permettre à tout un chacun d'arriver à l'heure chez le coiffeur, à son travail, à l'apéro, puisse être d'une part la propriété de quelqu'un et d'autre part vendu au premier particulier friqué (très friqué) venu. En effet, le téléspectateur curieux, regardant un planisphère s'apercevra que ce méridien de Greenwich est une sorte de ligne continue reliant les deux pôles et passant par la charmante bourgade dont il porte le nom, mais n'appartenant qu'au seul observatoire.

Injustice flagrante, car en comptant un potentiel d'un propriétaire tous les cinq mètres, ça en fait un paquet. Imaginons un quidam qui s'aperçoit que 3m75 de méridien passe dans son jardin, il se l'approprie et décide de le vendre par bout de cinq centimètre à la foire artisanale du coin. Après les

Pin's, les morceaux du mur de Berlin et les authentiques poils de moustaches de Saddam Hussein, ça risque de faire un tabac. Ajouter à ça la rareté d'un "collector" qu'on pourra échanger contre un morceau d'équateur aux indiens d'Amazonie ou contre un bout de cercle polaire aux pingouins d'Islande. Que les éventuels amateurs se portent vite acquéreurs avant qu'un gros malin ne l'achète, le privatise, et vous fasse payer une taxe temps chaque fois que vous regarderez votre montre. Y'aura intérêt à vite savoir lire l'heure selon la position du soleil.

L'autre tilt de départ est qu'une ligne invisible soit à vendre. Un peu comme si Gérard Majas décidait d'acheter le triangle des Bermudes pour son prochain live-show du téléthon. Si ce n'était pas aussi ridicule ce serait presque risible. Et notre présentateur qui passe à l'info suivante sans aucune critique, sans même dire combien, avec le prix de l'invisible, il pourrait être construit d'écoles ou sauver de petits somaliens. Même pas l'idée de donner l'équivalent en nombre de Porsche et Ferrari comme c'était la mode pendant la guerre du Golfe ! (le II est actuellement en cours de tournage) pour donner une idée du prix des missiles Patriot, ce qui est beaucoup plus classe que l'ancien équivalent en hôpitaux.

Et là est le constat : plus c'est gros, plus c'est dingue et moins on en parle. Car rien n'empêchera le futur propriétaire du méridien de Greenwich (car il y en aura forcément un) de débarquer chez vous pour dire : "Monsieur, cette ligne de 3m75 est à moi, aussi, veuillez bien virer vos tomates, oignons et radis, reculer votre garage, et tant qu'on y est, régler votre cotisation temps. S.V.P. Merci".

Défilé ? Qui sait ? Quand la télé dérape et que la presse s'écroule, les relais médiatiques bafouillent et que reste-t-il au citoyen blasé, gavé, même écoeuré, qui ne pose plus de questions ? Rien d'autres que subir, un point c'est tout.

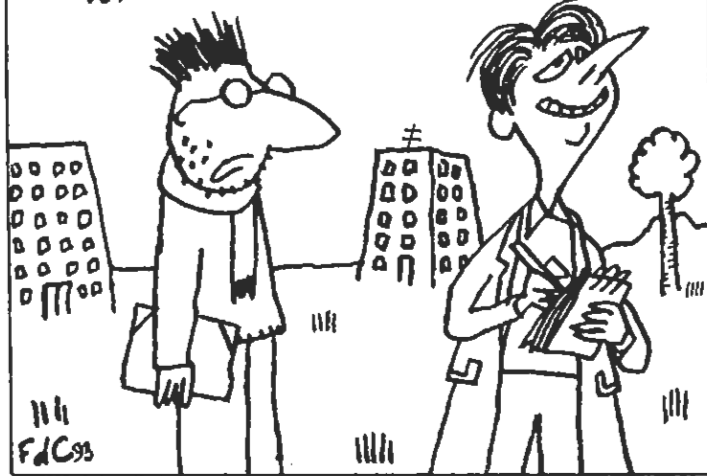
A l'heure où le temps peut être vendu sans susciter un commentaire critique, il faut arrêter de confondre information et désinformation, proche synonyme de mensonge.

KLAPOV (UNEF-Montpellier).

"L'ETUDIANT" ENQUÊTE EN FAC :

MA CITÉ EST UN
TAUPIS, FAUT QUE
J'BASSE POUR PAYER
MON PRÊT....

COMME IL FAIT
BEAU AUJOURD'HUI !
OH ! UN OISEAU !



ETUDIANTS ETRANGERS VOTRE PROTECTION SOCIALE

☐ Economique	830F	☐ Intégrale	2200 F
☐ Classique	1600F	☐ Complète	3700 F

ACCEPTÉE PAR LA PREFECTURE
POUR L'OBTENTION
DE LA CARTE DE SEJOUR

(+ 100 F de frais d'adhésion)
Contrat valable 12 mois quelle que soit la date d'inscription



**ASSISTANCE
ETUDIANTS**
(Association loi de 1901)

Tél : (1) 42 96 01 11

7, rue Sainte-Anne 75001 PARIS - M° : Pyramides ou Palais-Royal

Musique

PARIS :

Arthur H
au Magic Mirrors
du 14/01 au 15/02
Parc de la Villette

POITIERS :

Jef Sicard Quartet
Nuits blanches
de Carré bleu
30 janvier

Disques

Louis Armstrong
"The California Concerts"
(1951 et 1955)
MCA
Elvis Costello
"The Juliet Letters"
Warner Bros

CHATILLON (92) :

"Mac Beth"
de W. Shakespeare
Musique de Art Zoyd
Théâtre de Châtillon
du 19/01 au 20/02

LA ROCHELLE :

"La Mouette"
d'A. Tchekhov
La Coursive
les vendredis et samedis
46.51.54.00

Paris :

"UBU"
d'A. Jany
Dix Huit Théâtre
42.26.47.47

AUBERVILLIERS :

"Master Class"
de David Pownall
Théâtre de la Commune
48.34.67.67
du 26/01 au 10/2

DEUX ANS APRES : LE VRAI BILAN DU "PLAN SOCIAL ETUDIANT"

Le 26 mars 1991, Lionel Jospin signait avec 4 organisations étudiantes un ensemble d'engagements baptisé "Plan Social Etudiant". Son préambule affichait un objectif ambitieux : "promouvoir l'égalité des chances entre les étudiants d'origine sociale variée". Mi-décembre 92, Jack Lang propose de faire en grande pompe le bilan de ces "mesures ayant un caractère concret et immédiat [...] dont les effets se traduiront rapidement". Près de 24 mois après, où en est l'application de ce "Plan d'avenir" ?

L'aide sociale étudiante... est restée en plan.

Le ministère de l'Education Nationale avait pourtant tout prévu. La Grande Halle de la Villette était prête à recevoir une belle réception médiatique, TV, journaux et radios n'attendaient plus que leurs cartons d'invitation. De son côté, M. Lang mettait la dernière touche à son brillant discours. Tout avait été prévu pour que le premier anniversaire du PSE (Plan Social Etudiant) soit une réussite. Tout, sauf l'essentiel : le bilan. Là, rien à faire, il est trop mauvais.

Le grand show est froid

Même pas présentable. Alors en public, vous n'y pensez pas ! Certes le ridicule ne tue plus, mais la colère étudiante...

C'est ainsi que le ministère a tout annulé, tout remballé et envoyé les invitations... au pilon. En lieu et place du grand show, Jack Lang s'est contenté, le 16 décembre dernier, d'une "discussion de travail" à huis clos, dans les salons de la rue de Grenelle, d'où l'UNEF était exclue...

Le lancement du "Plan Social Etudiant" par Lionel Jospin en avril 1991 avait été nettement moins discret : annoncé à grand renfort de pub, il affichait de grandes et louables intentions : constructions de logements étudiants (cf article "Le Plein Soucis Etudiant"), amélioration de la restauration universitaire, revalorisation des bourses, réduction du prix des transports pour les étudiants parisiens. A la vue de cette énumération, on pouvait applaudir et se féliciter que de très

importantes revendications étudiantes soient enfin prises en compte par le ministère. Hélas, ce n'était pas tout. Le PSE contenait en effet une mesure grave : la mise en place de prêts bancaires destinés aux étudiants et garantis par l'Etat.

Le "Plan Spécial Endettement".

Toutes les banques proposaient déjà des prêts aux étudiants. La nouveauté de la proposition ministérielle tenait à un fait : attribuée sur critères sociaux et la garantie du prêt serait assurée par l'Etat et non plus par les parents. Ce qui permettait à M. Jospin de présenter cette mesure comme une véritable "Aide Sociale". Quel culot ! Qu'y a-t-il de "social" à favoriser l'endettement d'étudiants ? Et où est "l'aide" dans tout cela ? Ou bien parle-t-on d'une aide aux banques ? Public visé : les étudiants d'origines "modestes" (revenu des parents inférieur à 3 fois le SMIC) mais ne pouvant obtenir une bourse. Le ministère fixe alors la barre à 120 000 prêts contractés pendant la première année (objectif ramené à 36 000 en cours d'année), et 400 000 d'ici 1995.

Par nature, un prêt, il faut le rembourser, sans oublier les intérêts. Et tant pis s'il faut pour cela interrompre ses études. Alors, les points positifs ne serviraient-ils qu'à "faire passer la pilule" des prêts ? L'UNEF, jugeant inacceptable d'hypothéquer l'avenir de milliers d'étudiants, sera le 26 mars 1991 la seule organisation étudiante à ne pas signer le Plan Social Etudiant (1) et à dénoncer "l'arnaque".

20 mois après, les résultats de l'opération ont donné raison à l'UNEF : sur les 36 000 prêts escomptés, 64 seulement ont été contractés. "L'échec cuisant" (Le Monde du 15/12/92) de cette "fausse bonne solution" ne saurait faire oublier l'exigence d'une "vraie bonne solution" : la revalorisation des bourses.

Bourses : excès de lenteur

En effet, des milliers d'étudiants auraient besoin d'une véritable aide à la réussite, qui dispenserait du recours aux "petits boulots", générateurs d'échec (un étudiant salarié sur deux rate ses études à cause de son "job").

Cette aide, ce sont les bourses qui pourraient l'apporter. Mais pour cela, il faudrait considérablement revaloriser leur nombre. Le Plan Social Etudiant, s'engageant sur la bonne voie, proposait d'atteindre 25 % d'étudiants boursiers en 1995 or, là aussi, on est loin du compte : 16,4 % en 1993. Pour arriver aux 25 % avec une croissance aussi faible, il faudrait attendre l'an 2010 ! C'est également le montant des bourses qu'il faudrait revaloriser (l'UNEF propose de la doubler). Alors que le coût d'une année universitaire est estimé à plus de 30 000 F (le Monde du 7/11/92), la bourse la plus élevée n'est que de 17 244 F par an !

Restau-U : l'arnaque au menu.

Autre mesure réclamée par les étudiants : le retour à la parité Etat/étudiant dans le prix du repas de restau-U.



Résidences : à quand un bon "plan" ?

Jusqu'en 1984, en effet, l'Etat versait au CROUS la même somme que l'étudiant consommateur. A cette date, le gouvernement décida que l'étudiant supporterait la plus grande partie du montant. Ce qui fait qu'aujourd'hui l'étudiant paie 63 % du prix total d'un repas, contre 37 % assurés par l'Etat. Non seulement l'étudiant doit débours plus mais il doit se contenter de moins : on est passé de 5 à 3 plats dans la même période. De plus, de l'avis général, il ne semble pas que l'on ait gagné en qualité ce qu'on a perdu en quantité !

Le retour à la parité Etat/étudiant était l'un des engagements du Plan Social Etudiant. Or, non seulement l'Etat n'a pas augmenté sa participation depuis 91, mais il l'a même diminuée ! L'objectif de la parité serait-il enterré ? Inutile de compter sur les syndicats signataires du PSE pour rappeler cette promesse au ministre. En effet, l'UNI, l'Unef-ID, le CELF et la FAGEM (Corpos) "n'ont pas réclamé le retour à la parité avec l'Etat sur le ticket de restaurant universitaire, du fait des efforts réalisés depuis deux ans" (Le Monde du 17/12/91) ! Bravo, Messieurs : encore un effort et nous paierons 20 F pour une olive !

Ticket chic, mesure choc.

Enfin, un aspect du Plan Social Etudiant intéressait particulièrement les étudiants d'Ile de France : les frais de transport y étant, selon les estimations, deux fois supérieur au reste de la France, le ministre s'était engagé à réduire de 50 % le prix de la "carte orange" (abonnement mensuel, calculé par zones) pour les étudiants. Une formule qui existe déjà pour les salariés. L'application de cette réduction "interviendra au cours de l'année universitaire 1991-92", dit le PSE lui-même. On l'attend toujours.

Une première victoire.

Toutefois, en décembre der-

nier, les étudiants ont rafraîchi la mémoire de M. Lang.

En étant plus de 10 000 à signer les pétitions diffusées par l'UNEF sur les facs parisiennes, en allant remettre ces pétitions aux parlementaires à l'issue d'un rassemblement devant l'Assemblée Nationale (le 3/12/92), les étudiants ont contraint le ministère à prendre une décision. Le 16 décembre, Jack Lang annonçait que "les 43 000 boursiers d'Ile de France verraient le montant de leur allocation mensuelle majoré de 100 F (à la rentrée 93...) afin de couvrir en partie leurs frais de transport". Un premier pas dans la bonne direction. Cela dit, l'exigence demeure d'un demi tarif pour tous les étudiants et sur l'ensemble des transports en commun en France. Pour information, le prix des déplacements représente environ 20 % du budget mensuel d'un étudiant "moyen".

Bilan du bilan : "globalement négatif"

On l'aura compris, l'ensemble des dossiers abordés par le Plan Social Etudiant est loin, très loin des objectifs fixés en mars-avril 91. Il est surtout très éloigné de nos besoins. Le PSE reste toutefois une base pour nos revendications. Il aura également eu le mérite de démontrer qu'une promesse ministérielle sans pression des étudiants a toutes les chances de rester à l'état de promesse ! La "bataille" pour les transports à moitié prix et la première victoire des étudiants parisiens le démontrent clairement : c'est le poids que les étudiants eux-mêmes mettent dans la balance qui est déterminant. Ceux-là trouveront toujours l'UNEF à leurs côtés.

François Toulat,
Benjamin Richard

1 - Bravo donc à l'UNI, l'Unef-ID, le CELF et les Corpos que l'endettement des étudiants n'a pas l'air de préoccuper.

Le Plan Social Etudiant en chiffres

BILAN	situation avant avril 91	Objectifs du Plan Social Etudiant	Situation en janvier 1993	Propositions de l'UNEF
Boursiers	15,9 %	25 %	16,4 %	25 % de Boursiers dès la rentrée. Réévaluation du 5ème échelon à 35 000 F par an
Prêts bancaires garantis par l'Etat	0	400 000	64	retrait de cette mesure
Prix d'un repas au resto-U	Etudiant : 62 % (10,50F) Etat : 38 % (6,50 F)	Parité Etat/étudiant : 50 %-50%	Etudiant : 62,8% (11,50F) Etat : 37,2 % (6,82 F)	Etudiant : 50 % Etat : 50 %
Nombre de places en Cité-U	106 000	136 000	116 000 + 20 000 semi préavisées	construction de 200 000 chambres, correspondant à la demande non satisfaite
Transports en région parisienne	aucune réduction pour les étudiants	50 % de réduction sur la "carte orange"	100 F de plus par mois pour les boursiers d'Ile de France à la rentrée 93-94	50 % de réduction pour tous les étudiants et sur tous les transports en France

REPERAGES

"ARIZONA DREAM"

A lors qu'à l'approche de son centenaire le cinéma paraît bien mourant, un jeune cinéaste yougoslave vient nous rappeler que le cinéma est un art vivant nourri de rêves.

"Arizona Dream" d'Emir Kusturica ("Papa est en voyage d'affaires", "Le temps des Gitans") est, avec le "Dracula" de Coppola, le plus grand moment de bonheur cinématographique de ce début d'année. Axel (Johnny Depp), qui travaille dans la baie de New York pour le département de la pêche et de la chasse, ne songe qu'à partir au Pôle Nord, vivre dans l'immensité glacée et solitaire où coexistent en équilibre hommes et animaux. Ses projets vont être quelque peu bouleversés par l'irruption de Paul, qui lui demande d'assister au mariage de son oncle Léo. C'est ainsi qu'il se retrouve dans son Arizona natale, et qu'il y fait la connaissance d'Elaine et de Grace... Les personnages (sublimes : Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway et Lili Taylor !) évoluent entre l'enfance et l'âge adulte, le rêve et la réalité, la vie et la mort, dans l'impossibilité de réaliser leurs rêves. "Arizona Dream" mêle onirisme, surréalisme, magie poétique et fragilité. Il nous fait partager les rêves et les obsessions d'un cinéaste au lyrisme visionnaire.

C'est cela la beauté de l'Art. C'est cela la force du cinéma.

Dominique Toulat



L'envol d'Elaine (F. Dunaway) et d'Axel (J. Depp), la mort aux trousses.

NOS DROITS

Logement : APL et ALS, des aides à connaître.

Depuis le 1er janvier 93, l'ensemble des résidents en cité universitaire peuvent bénéficier d'une Allocation de Logement Sociale (ALS). L'attribution n'est pas automatique, il faut en faire la demande. Le montant varie, mais c'est de l'ordre de 300 F par mois pour une chambre de cité-U. L'ALS constitue un plus pour les résidents. Elle risque aussi d'inciter le ministère à réduire le budget de fonctionnement des cités (femmes de ménage, etc...) ou les CROUS à augmenter les loyers. Alors, dans nos cités, soyons vigilants !

L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Les conditions à remplir :

- être locataire d'un logement conventionné,
- avoir des ressources modestes et consacrer une part de ces ressources au paiement de votre loyer.

Les démarches :

- demander le formulaire d'APL à votre Caisse d'Allocation Familiale.

Le montant de l'aide :

Il dépend de nombreux éléments :

- la nature du logement, votre statut d'occupant (locataire, accédant...)
- le montant des dépenses de logement (loyer, remboursement de prêts...)
- le montant de vos ressources.

Attention :

si vous êtes âgé de moins de 20 ans et que vous demandez à bénéficier personnellement d'une aide au logement (APL ou ALS), vos parents ne pourront pas, en même temps, continuer à recevoir les prestations familiales pour vous.

Allocation de Logement Social (ALS)

Les conditions à remplir :

- être locataire (fournir la quittance de loyer du 1er mois),
- avoir des ressources modestes,
- votre logement doit avoir un confort minimum (arrivée d'eau, WC, chauffage...), une surface d'au moins 9 m2 pour une personne, 7m2 par personne en plus.

A noter : il n'y a plus de critère d'âge depuis janvier 91.

Le démarches :

- demander le formulaire d'ALS à votre Caisse d'Allocation Familiale.

Le montant de l'aide :

Il dépend de nombreux éléments :

- la nature du logement, votre statut d'occupant (locataire, accédant...)
- le montant des dépenses de logement (loyer, remboursement de prêts...)
- le montant de vos ressources.

Attention : l'aide est basée sur le montant du loyer principal. Les charges ne sont pas prises en compte.

A titre d'exemple : un étudiant dont le revenu annuel n'excède pas 20 450 F, dont le loyer se situe entre 1 500 et 2 000 F, pourra bénéficier d'une aide de 1 107 F.

Pour bénéficier de l'ALS ou de l'APL : faire la demande à la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de votre lieu de résidence. Pour se renseigner ou calculer votre aide : 3615 code CAF.

Billet

J'EN AI REVE, "L'ETUDIANT" L'A FAIT...

La revue "l'Etudiant" se serait-elle transformée en revue de science-fiction ? C'est en tout cas ce que l'on pourrait croire à la lecture de son numéro spécial de janvier : "Université : ce qui a changé". Car on apprend pêle-mêle, au fil des pages :

- que les restos-U entrèrent "bientôt dans le Gault et Millau"...

- qu'au niveau des cités-U, cela serait "plus et mieux"...et que partout en France, "elles poussent comme des champignons"...

Et ce n'est pas fini ! Erasmus, les facs "new-look", le sport universitaire, les bibliothèques... Tout, selon "l'Etudiant", irait pour le mieux dans le meilleur des mondes universitaires en ce mois de janvier...1993 !

Pour tout vous dire, j'ai cru qu'au début, il s'agissait d'un gag du premier avril. Mais la lecture de l'édition m'a convaincu du contraire. Jugez-en plutôt : "L'université a changé et vous êtes (les étudiants NDLR) les heureux acteurs de cette révolution silencieuse (...). La bousculade des inscriptions, les amphithéâtres surchargés, les cités-U trop exiguës, ça ne pouvait plus durer", sous entendu, tout cela serait bien fini !

Que "l'Etudiant" veuille désormais vendre du rêve, cela ne me dérange pas. Mais alors, que diable, un peu d'imagination ! Au lieu de pendre pour argent comptant les discours de Jack Lang (d'ailleurs interviewé sur deux pages...), les journalistes de cette revue aurait pu au moins faire dans le neuf, aller, comme l'on dit, sur le terrain. Et entre nous, ce n'est pas les moyens qui leur manquent... Les juteux bénéfices de leurs fameux "Salons" leur permettraient sans problèmes - d'aller voir sur place ! On en conviendrait, ils pourraient faire mieux, mais bon, business is business ! Mais franchement, c'est de l'argent gaspillé.

Au "Nouveau Campus", on rêve de disposer de tels moyens pour être toujours mieux le journal de tous les étudiants, pour parler de leur vie, de leurs luttes, de leurs idées... Pourquoi ? Parce que nous, nous sommes des étudiants ! Et qu'il ne suffit pas de s'appeler "l'Etudiant" pour savoir ce que vivent les étudiants...

J'ajouterai enfin qu'à force de lire "l'Etudiant", nous nous rendons compte, un peu plus chaque mois, que "décidément, nous n'avons pas les mêmes valeurs..."

LHB.

**Etre plus nombreux, c'est être plus forts pour se défendre
Rien n'est plus efficace que de s'organiser pour gagner
MOI AUSSI, JE REJOINS L'UNEF**

**Abonnement 1 an = 50 F ■ Soutien 200 F
(Nouveau Campus + Guide de l'étudiant)**

Nom Prénom

Adresse

Chèque à l'ordre de FE-UNEF 52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris - Tél : 42.45.84.84

Le Nouveau Campus, journal de l'Union Nationale des Etudiants de France
ISSN 0190-0027 - Supplément UNEF-Inform CP 1142DE73

52 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris - Tél : 42.45.84.84 - Fax : 42.45.51.42

Directeur de la publication : Bob Injey - rédacteur en Chef : François Toulat - Comité de Rédaction : Kater Cordant, Nadège

Beauvais-Szczepanski, Marie-Noëlle Bertrand - Ont collaboré à ce numéro : Loïc Pen, UHB, Benjamin Richard, Kater Cordant,

J.M. Barbazanges, Dominique Toulat, Samuel Odier, Max Morlaix, Yolande, Al. Raugier - Hermann Gagny - Photos : Delphine

Puget, Marie-Noëlle Bertrand, Florence Nayet, Joël Lumien, DR - Dessins : F. De Chauvigny, François Toulat - Service

Publicité : Jennifer - Photocomposition, Photogravure : DGC, 93501 Pantin - Impression : SEPICA, 06340 La Trinité - Tirage

Janvier 93 : 150 000 exemplaires. Tous droits réservés. © 01/1993

Nom Prénom

Adresse

..... Téléphone

Université Filière

Bulletin à découper ou à reproduire et à renvoyer à UNEF • 52, rue E. Pailleron • 75019 Paris